

**Concours externe d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

**BAP J : Gestion et Patrimoine**

**Emploi type : Adjoint en gestion administrative**

**Epreuve d'admissibilité**

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

Session 2009

Ce sujet comporte 2 parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : page de 2 à 3
- 2<sup>ème</sup> partie : page de 4 à 4 (à rendre avec la copie d'examen)

Assurez-vous que vous êtes en possession de la totalité du sujet avant de commencer l'épreuve. Dans le cas contraire, demandez-en un autre au surveillant.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la feuille de copie mise à votre disposition. Toute mention d'identité (votre nom, initiales, signature) ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie du sujet que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation pure et simple de votre épreuve.

La calculatrice est autorisée.

L'usage du dictionnaire est interdit

Tout document est interdit

## PREMIERE PARTIE

### Question 1 :

Le laboratoire organise un colloque d'une journée auquel participeront 50 personnes. Ce colloque est subventionné par l'université pour 1600,00 €, par un partenaire extérieur pour 1500,00€ et par le Conseil Régional pour 610,00 €.

Les dépenses sont les suivantes :

- Location de salles : 500,00 €
- Divers (reprographie, fournitures,...) : 100,00 €
- Location de matériel audiovisuel : 200,00 €

Transports (forfait aller/retour):

- Taxi depuis la gare : 5 € par personne pour 20 participants
- Taxi depuis l'aéroport : 7 € par personne pour 30 participants

Hébergement : 50 € par personne pour 40 participants

Restauration : 15 € par personne pour tous les participants

Le Directeur du Laboratoire vous demande de présenter le budget prévisionnel de ce colloque et de déterminer le prix de l'inscription afin d'équilibrer ce budget.

### Question 2 :

Le Directeur de l'établissement X et son équipe ont décidé de proposer un séminaire sur le thème "sociologie des organisations" pendant la journée du 26 novembre 2009. Vous êtes en charge de la logistique de ce séminaire.

Le Directeur vous demande d'organiser ce colloque et d'inviter les 100 personnes dont il vous a transmis la liste.

- 1/ Indiquer les différentes étapes pour organiser ce colloque et convier les participants.
- 2/ Rédiger le projet de convocation

### Question 3 :

Votre directeur doit partir pour une mission du lundi 2 au mercredi 4 février 2009, à Paris.

Il utilisera son véhicule personnel pour faire le trajet de sa résidence administrative (= lieu de travail) située à Grenoble jusqu'à Paris.

Sa voiture a une puissance de 7 chevaux fiscaux

La distance parcourue Grenoble / Paris est de 570 kilomètres

Départ de Grenoble le lundi 2 février à 8h du matin

Retour à Grenoble le mercredi 4 février à 23h00

## TARIFS DES REMBOURSEMENTS

### Repas :

Les plages horaires concernées par les paiements d'indemnités de repas : 12h à 14h et 19h à 21h, remboursement forfaitaire de 15,25 €.

### Hébergement :

La nuitée est remboursée au vu d'une facture pour un montant forfaitaire de 60 €, quel que soit le montant réel.

Le dispositif dérogatoire pour les années 2009 et 2010 est le suivant :

**Paris et ses départements limitrophes :** remboursement de la nuitée au-delà du forfait pour un montant limité à 80 € ; le montant réel est pris en compte entre 61 et 79 €.

**Grenoble :** invité de marque non fonctionnaire : remboursement de la nuitée au vu du montant réel de la facture limité à 120 €.

puissance fiscal du véhicule	Jusqu'à 2 000 km	2 001 à 10 000 km	> 10 000 km
5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
6 et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
8 cv et Plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €

1. Calculer les frais de repas à rembourser,
2. Calculer les frais d'hébergement à rembourser,
3. Calculer les indemnités kilométriques à rembourser,
4. Calculer le montant total du remboursement à effectuer à votre directeur.

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

### A RENDRE AVEC LA COPIE

DANS CE CADRE	Académie de Grenoble Session 2009	Epreuve d'admissibilité Durée : 2 heures Coefficient : 3
	NUMERO DE CANDIDAT : .....	
Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y inscrire un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance		

Vous devez répondre directement sur le sujet.

#### Question 4 :

Quel est l'organe décisionnel d'une université ?

- Conseil Scientifique (CS)
- Conseil d'Administration (CA)
- Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)

#### Question 5 :

Développer les sigles suivant :

ITRF : .....

LMD : .....

#### Question 6 :

A quelle catégorie de la fonction publique appartient le corps des adjoints technique :

- catégorie A
- catégorie B
- catégorie C
- catégorie D